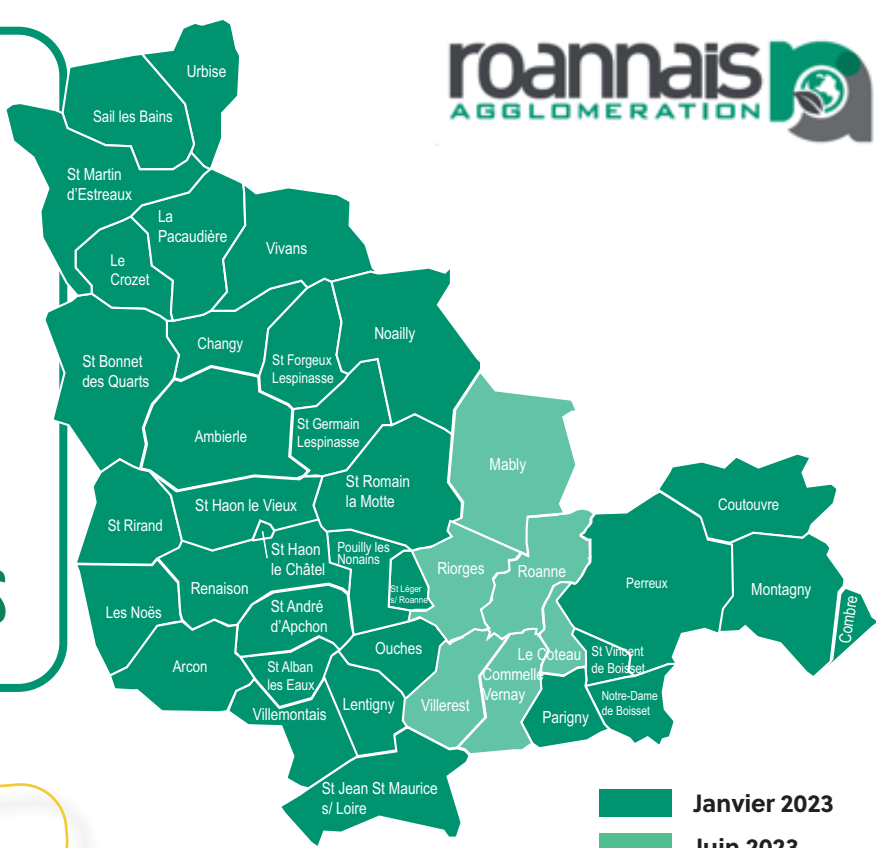


VOS QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS POUR LES 34 COMMUNES



VOS COLLECTES

JE N'AI PAS EU MES NOUVEAUX BACS, QUE DOIS-JE FAIRE ?

CAS 1 : JE VIS EN MAISON INDIVIDUELLE

Si vous avez répondu à l'enquête au préalable, veuillez contacter le n° vert 0 800 17 34 50 pour planifier une date de livraison.

Si vous n'avez pas encore répondu à l'enquête, veuillez contacter le n° vert 0 800 17 34 50.

En attendant continuez à sortir votre ancien bac d'ordures ménagères en respectant les nouveaux jours de collecte. Et continuez à utiliser les points tri pour vos déchets recyclables.

Dès réception de vos nouveaux bacs, merci de vérifier votre étiquette adresse située au dos de votre bac.

CAS 2 : JE VIS EN IMMEUBLE

Pour certaines résidences de taille modeste, les bacs pourront être individualisés.

Quant aux immeubles plus importants, ils seront équipés de bacs collectifs bordeaux et jaunes si les locaux le permettent.

Dans le cas contraire, la collecte se fera en point de regroupement, près de chez vous.

CAS 3 : JE DÉPOSE EN POINT DE REGROUPEMENT

Si la collecte ne peut pas s'effectuer en porte-à-porte pour des raisons liées à l'interdiction de circulation sur la voie avec des poids lourds et d'autres consignes de sécurité, celle-ci s'effectuera en point de regroupement.

Un courrier sera envoyé à tous les foyers concernés. Les nouveaux bacs seront récupérés par Roannais Agglomération.

Si vous n'avez pas encore répondu à l'enquête, veuillez contacter le n° vert 0 800 17 34 50.

QUEL EST MON JOUR DE COLLECTE ?



MAIRIE

CONSULTEZ LE CALENDRIER DE COLLECTE SUR LE SITE DE ROANNAIS AGGLOMÉRATION

www.aggloroanne.fr

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT RÉCUPÉRER UNE VERSION PAPIER AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE.

POURQUOI MON BAC N'A PAS ÉTÉ COLLECTÉ ?

- 1 VOTRE JOUR DE COLLECTE A PEUT-ÊTRE CHANGÉ AU 1ER JANVIER 2023, VÉRIFIEZ SUR VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE.
- 2 PENSEZ À BIEN SORTIR VOTRE BAC LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE COLLECTE.
- 3 LA COLLECTE SE FAIT EN ALTERNANCE, VÉRIFIEZ VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE POUR SAVOIR QUEL BAC SORTIR.
- 4 LES CONSIGNES DE TRI NE SONT PAS RESPECTÉES.
- 5 DES AJUSTEMENTS SONT TOUJOURS EN COURS SUR LES CIRCUITS DE COLLECTE.

SI TOUTES CES CONDITIONS SONT RÉUNIES ET QUE VOTRE BAC N'A PAS ÉTÉ COLLECTÉ, VEUILLEZ CONTACTER LE NUMÉRO VERT DU SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS :
0800 17 34 50
APPEL GRATUIT.

À QUELLE FRÉQUENCE MES BACS SONT-ILS COLLECTÉS ?

VOS BACS SONT COLLECTÉS EN ALTERNANCE UNE FOIS TOUTS LES 15 JOURS :
VOTRE BAC À COUVERCLE BORDEAUX (ORDURES MÉNAGÈRES) SERA COLLECTÉ 1 FOIS TOUTS LES 15 JOURS.
VOTRE BAC À COUVERCLE JAUNE (EMBALLAGES + PAPIERS) SERA COLLECTÉ 1 FOIS TOUTS LES 15 JOURS
POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE JOUR DE COLLECTE SUR LE CALENDRIER DISPONIBLE SUR AGGLOROANNE.FR.

MON BAC EST PLEIN, SI JE DÉPOSE UN SAC AU SOL À CÔTÉ DE MA POUBELLE, SERA-T-IL COLLECTÉ ?

NON, AUCUN SAC AU SOL NE SERA COLLECTÉ.

QUI COLLECTE NOS BACS ?

DEPUIS LE 1ER JANVIER 2023, L'ENTREPRISE SECAF CHAMFRAY COLLECTE VOS 2 BACS SUR LES 34 COMMUNES PÉRIURBAINES ET RURALES.

VOS CONSIGNES



FAUT-IL LAVER LES EMBALLAGES AVANT DE LES JETER ?

NON, IL SUFFIT DE BIEN VIDER VOS EMBALLAGES.

POURQUOI JE DOIS METTRE MES EMBALLAGES ET MES PAPIERS EN VRAC, SANS SAC, DANS LE BAC À COUVERCLE JAUNE ?

IL NE FAUT PAS METTRE VOS DÉCHETS RECYCLABLES DANS UN SAC EN PLASTIQUE. CELA GÊNE CONSIDÉRABLEMENT LE TRAVAIL EN CENTRE DE TRI OÙ LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE SÉPARÉS PAR MATÉRIAUX POUR ÊTRE RECYCLÉS.

SI CES EMBALLAGES SE TROUVENT À L'INTÉRIEUR D'UN SAC, ILS NE SERONT NI SÉPARÉS, NI VALORISÉS.

PEUT-ON APLATIR LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE QUAND ON LES TRIE ?

OUI, ON PEUT APLATIR LES BOUTEILLES. CELA PERMET DE GAGNER DE LA PLACE DANS SA POUBELLE DE TRI.

PEUT-ON IMBRIQUER LES EMBALLAGES ?

SEULEMENT LES EMBALLAGES DE LA MÊME MATIÈRE. EXEMPLES :
- LES POTS DE YAOURTS OUI / CARTONNETTE AVEC CARTONNETTE OUI
- CARTONNETTE AVEC PLASTIQUE NON / MÉTAL AVEC PLASTIQUE NON



Un doute, une question ?

N° vert 0 800 17 34 50

APPEL GRATUIT Du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h

